

Compagnie 3M Canada

1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757

London, Ontario N6A 4T1

Téléphone d'urgence medical : (519) 451-2500, Ext. 2222

Téléphone d'urgence de transport (CANUTEK) : (613) 996-6666

=====

Fiche de Données de Sécurité

=====

No. document : 06-3267-9 Date d'émission : 2014/02/03
Version no. : 20.00 Remplace FSSS du : 2011/02/28

Tous droits réservés, 1997, Compagnie 3M Canada. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où: (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Préparée par : Les Services de santé et de sécurité environnementale de la Compagnie 3M Canada
Téléphone : (800) 364-3577, Fax : (800) 603-7758, Site web : www.3M.ca

1 Identification du produit

Appellation commerciale :

AVIVEUR ET AGENT DE POLISSAGE POUR LES SURFACES EN MÉTAL DES BATEAUX 09018 ET 09019 3M(MC) (INACTIF)

Code d'identification :

60-9800-2031-1	60-9800-2032-9	60-9800-2594-8	60-9800-2595-5
60-9800-3464-3	60-9800-3551-7	60-9800-3552-5	60-9800-3681-2
60-9800-3691-1	XS-0414-1287-4	XS-0414-1775-8	XS-0414-1431-8
XS-0414-1537-2	KS-9990-0585-7	KS-9990-0586-5	KS-9990-0626-9
KS-9990-0627-7	KS-9990-0632-7		

Utilisation de produit :

Pour bateaux;

Division:

MARINE & SPECIALTY VEHICLE

2 Identification des dangers

Principaux dangers :

Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, et vision brouillé ou floue.

Irritation modérée de la peau : les signes et les symptômes sont notamment des rougeurs localisées, de l'enflure, des démangeaisons et de la sécheresse.

Peut être absorbé par inhalation et causer des effets à l'organe

cible.

AVIVEUR ET AGENT DE POLISSAGE POUR LES SURFACES
EN MÉTAL DES BATEAUX 09018 ET 09019 3M(MC)
(INACTIF)

Page 2 de 10

Peut être absorbé par ingestion et causer des effets à l'organe cible.

Voir les sections 7 et 11 pour plus de détails.

3 Composition/Renseignements sur les Ingrédients

Nom Chimique	Numéro CAS	Pourcentage
OXYDE D'ALUMINIUM	1344-28-1	30 - 60
EAU	7732-18-5	30 - 60
DISTILLATS LEGERS DE PETROLE HYDROTRAITES	64742-47-8	10 - 20
ACIDE OLEIQUE	112-80-1	5 - 10
AMMONIAQUE	1336-21-6	1 - 5
DIÉTHANOL STÉARAMIDE	93-82-3	1 - 5

NOTA :

Le pourcentage est exprimé dans le rapport du poids de l'ingrédient contre le poids du produit réglementé.

4 Premiers soins

En cas de contact avec les yeux :

Rincer les yeux abondamment à l'eau. Si les signes et les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.

En cas de contact avec la peau :

Laver la partie touchée à l'eau et au savon. Si des symptômes apparaissent, obtenir de l'attention médicale.

En cas d'inhalation :

Donner de l'air frais. Si des symptômes apparaissent, obtenir de l'attention médicale.

En cas d'ingestion :

Ne pas faire vomir. En cas de vomissements spontanés, faire pencher la victime vers l'avant pour éviter l'aspiration. Obtenir de l'attention médicale.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair : Non applicable

Limite inférieure d'explosibilité (%) : Non disponible

Limite supérieure d'explosibilité (%) : Non disponible

Température d'auto-inflammation : Non disponible

Moyens d'extinction appropriés :

Matériau combustible ordinaire. Se servir d'extincteurs munis

d'agents pour feux de classe A (p. ex., eau ou mousse).

AVIVEUR ET AGENT DE POLISSAGE POUR LES SURFACES
EN MÉTAL DES BATEAUX 09018 ET 09019 3M(MC)
(INACTIF)

Page 3 de 10

Dangers spécifiques en cas d'incendie :

Ininflammable : matière combustible ordinaire.

Produits résultant de la combustion :

Monoxyde de carbone - Durant la combustion;

Dioxyde de carbone - Durant la combustion;

Risques Peu Communs D'incendie Et D'explosion

Non déterminé

Méthodes de lutte contre l'incendie :

Porter un appareil de protection complet (tenue d'intervention) et un respirateur autonome (SCBA).

NFPA : Santé 2

NFPA : Incendie 1

NFPA : Réactivité 0

NFPA : Dangers inhabituels de réaction

aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles :

Évacuer le personnel non protégé et non formé de la zone dangereuse. Le déversement doit être nettoyé par des personnes qualifiées. Ventiler la zone à l'air frais.

Procédures Environnementales

Recueillir la solution contenant les résidus. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage

Observer les mesures de précaution indiquées dans les autres sections. Confiner le déversement. Couvrir ou diluer avec de l'eau. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Nettoyer les résidus avec de l'eau savonneuse.

Interventions en cas de déversement :

Se référer aux autres sections de cette FTSS pour les

la protection respiratoire, à la ventilation et à l'équipement de protection individuelle.

7 Manutention et entreposage

Instructions concernant l'entreposage :

Pas de données disponibles.

Matières incompatibles :

Oxydants forts

Ventilation :

Pas de données disponibles.

Mode d'emploi :

Eviter le contact avec les oxydants.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Protection individuelle

Protection des yeux :

Éviter le contact avec les yeux.

Porter une des protections suivantes pour éviter tout contact avec les yeux :

Lunettes de sécurité avec écrans latéraux

Protection des mains :

Porter des gants appropriés pour manipuler ce matériau.

Une paire de gants constituée du(des) matériau(x) suivant(s) est recommandée:

Néoprène.

Caoutchouc nitrile.

Protection de la peau :

Eviter le contact prolongé ou répété avec la peau.

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.

Protection respiratoire :

Eviter l'inhalation des vapeurs, brouillards et pulvérisations.

Choisissez un des respirateurs homologués par le NIOSH suivants selon les concentrations de contaminants atmosphériques et conformément aux règlements de l'OSHA.

Respirateur d'épuration d'air à demi-masque avec cartouches contre les vapeurs organiques et les gaz acides et pré-filtres P95 contre les particules;

les vapeurs organiques et les gaz acides et pré-filtres N95 contre les particules;
Respirateur d'épuration d'air à demi-masque avec cartouches contre les vapeurs organiques et les gaz acides et pré-filtres P100 contre les particules;

Ingestion :

Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement les zones exposées avec de l'eau et du savon.
Conserver hors de portée des enfants.

Ventilation recommandée :

Utiliser avec une ventilation extractive appropriée au niveau du poste de travail.
Assurer une ventilation extractive appropriée sur les récipients ouverts.
Utiliser une ventilation générale avec apport d'air neuf et/ou une ventilation par aspiration à la source pour maintenir l'exposition aux particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition en milieu de travail. Si la ventilation n'est pas suffisante, porter un dispositif de protection respiratoire.

Exposition aux ingrédients

OXYDE D'ALUMINIUM (1344-28-1)

LD50 (rat, orale) Pas de données disponibles.

LC50 (rat, inhalation/4 heures) Pas de données disponibles.

Limites d'exposition

ACGIH:MPT 10 mg/m3 Particules (forme spécifique) (Table A4)

CMRG : Moyenne pondérée dans le facteur temps 1 Fibre/cc Fibres minérales synthétiques;

1 mg/m3 ACGIH: MPT; fraction respirable; Catégorie: ALUMINIUM, composés insolubles 1 Fibre/cm3 CMRG: MPT; Commentaires: Fibres minérales synthétiques

EAU (7732-18-5)

LD50 (rat, orale) > 90 ml/kg

LC50 (rat, inhalation/4 heures) Pas de données disponibles.

Limites d'exposition

Pas de données disponibles.

DISTILLATS LEGERS DE PETROLE HYDROTRAITES (64742-47-8)

LD50 (rat, orale) > 5 g/kg

LC50 (rat, inhalation/4 heures) Pas de données disponibles.

Limites d'exposition

Catégorie: Carburéacteurs (non aérosol) Catégorie:

Kérosène(pétrole) vapeur d'hydrocarbure totales vapeur

d'hydrocarbure totales vapeur d'hydrocarbure totales 300 ppm 200

mg/m3 non aérosol non aérosol CMRG : Moyenne pondérée dans le facteur temps

200 mg/m3 ACGIH: MPT; comme vapeur d'hydrocarbure totales, non aérosol; le contact avec la peau contribue à l'exposition au produit; Catégorie: Carburéacteurs (non aérosol), comme vapeur d'hydrocarbure totales 200 mg/m3 ACGIH: MPT; comme vapeur d'hydrocarbure totales, non aérosol; le contact avec la peau contribue à l'exposition au produit; Catégorie: Kérosène(pétrole) 165 ppm CMRG : TWA (moyenne pondérée dans le temps); Commentaires: PAR EXXON FSSS 11/01/2011 POUR EXXSOL D80

ACIDE OLEIQUE (112-80-1)

LD50 (rat, orale) 25000 mg/kg
 LC50 (rat, inhalation/4 heures) Pas de données disponibles.
 Limites d'exposition
 Pas de données disponibles.

AMMONIAQUE (1336-21-6)

LD50 (rat, orale) 350 mg/kg
 LC50 (rat, inhalation/4 heures) Pas de données disponibles.
 Limites d'exposition

CMRG : Moyenne pondérée dans le facteur temps 10 ppm sous forme d'ammoniac/d'ammoniaque;

CMRG: STEL 20 ppm sous forme d'ammoniac/d'ammoniaque; 35 ppm
 ACGIH: STEL; Catégorie: Ammoniac libéré de hydroxyde d'ammonium / aqueuses des solutions d'ammoniac 25 ppm ACGIH: MPT; Catégorie: Ammoniac libéré DE hydroxyde d'ammonium / aqueuses des solutions d'ammoniac 20 ppm CMRG: STEL; sous forme d'ammoniac/d'ammoniaque 10 ppm CMRG: MPT; sous forme d'ammoniac/d'ammoniaque

DIÉTHANOL STÉARAMIDE (93-82-3)

Données sur les ingrédients
 Pas de données disponibles.

LD50 (rat, orale) Pas de données disponibles.
 LC50 (rat, inhalation/4 heures) Pas de données disponibles.
 Limites d'exposition
 Pas de données disponibles.

9 Propriétés physiques et chimiques

Etat physique, couleur et odeur : Solide; pâte; rosé; légère odeur d'ammoniac;
 Seuil olfactif : Pas de données disponibles.
 pH : Environ 9.4
 Point/intervalle d'ébullition : > 100 C
 Point/intervalle de fusion : Non disponible
 Tension de vapeur : Non disponible
 Hydrosolubilité : Modéré.
 Masse volumique : 1.09 Eau = 1
 Densité de vapeur : Non disponible
 Composés organiques volatils : 1.63 lb/gal Calculé selon

AVIVEUR ET AGENT DE POLISSAGE POUR LES SURFACES
EN MÉTAL DES BATEAUX 09018 ET 09019 3M(MC)
(INACTIF)

Page 7 de 10

Vitesse d'évaporation : >= 1 Eau = 1
Viscosité : Pas de données disponibles.
Pourcentage de matières volatiles : 40 - 75 %

10 Stabilité et réactivité

Conditions à éviter :
Non déterminé
Matières à éviter :
Oxydants forts
Produits de décomposition dangereux :
Monoxyde de carbone - Durant la combustion;
Dioxyde de carbone - Durant la combustion;
Stabilité et réactivité :
Stable. Pas de polymérisation dangereuse.

11 Toxicité

Effets en cas de contact avec les yeux :
Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, et vision brouillé ou floue.

Effets en cas de contact avec la peau :
Irritation modérée de la peau : les signes et les symptômes sont notamment des rougeurs localisées, de l'enflure, des démangeaisons et de la sécheresse.

Effets en cas d'inhalation :
Irritation des voies respiratoires supérieures : les signes et les symptômes sont notamment la toux, des éternuements, des écoulements nasaux, l'enrouement de la voix, la respiration sifflante, des difficultés respiratoires, des douleurs au nez et à la gorge et des réactions non respiratoires comme des douleurs oculaires et des larmoiements.
Une exposition prolongée ou répétée peut causer:
Réactions pulmonaires indésirables : les signes et les symptômes sont notamment la difficulté à respirer, la toux, la respiration sifflante, des faiblesses, une accélération du rythme cardiaque, une coloration bleuâtre de la peau, la production d'expectorations et des changements lors des examens de fonction respiratoire.
Peut être absorbé par inhalation et causer des effets à l'organe cible.

Effets en cas d'ingestion :
Irritation ou corrosion gastro-intestinale : les signes et les symptômes sont notamment des douleurs buccales et abdominales, la nausée, des vomissements, la diarrhée, une ulcération de la voie gastro-intestinale, des traces de sang dans les selles et des

vomissures.

Peut être absorbé par ingestion et causer des effets à l'organe cible.

Sensibilisation :

Pas de données disponibles.

Cancérogénicité :

Pas de données disponibles.

Mutagénicité :

Pas de données disponibles.

Effets sur la reproduction :

Pas de données disponibles.

Énoncés sur les composants :

Pas de données disponibles.

Énoncés sur les produits :

Pas de données disponibles.

Autres effets et données complémentaires :

Dépression du système nerveux central : Signes et symptômes probables : maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, temps de réaction lent, troubles de l'élocution, vertiges et perte de conscience.

12 Ecologie

Données environnementales :

Données d'écotoxicité :

Non déterminé.

Données Ecofate :

Non déterminé.

Énoncés spéciaux pour norme 58/UE/2001 :

Au moins un des composants de ce produit présente des risques environnementaux significatifs, alors qu'une évaluation conservatrice indique plutôt qu'il présente un faible risque pour l'environnement. L'utilisation et la mise au rebut appropriées de ce produit contribueront ainsi à ce que les composants dangereux de ce produit ne polluent pas l'environnement.

Autres effets et données complémentaires :

Prendre les mesures nécessaires pour éviter le dégagement de cette substance directement dans l'environnement.

13 Elimination

Produit en état de vente :

Traiter (durcissement, consolidation ou réaction) le produit en suivant le mode d'emploi. Éliminer les matériaux complètement vulcanisés (ou polymérisés) dans une installation autorisée à traiter les déchets chimiques. À titre de méthode d'élimination de rechange, incinérer le produit non séché dans un incinérateur industriel ou commercial en présence de matériau combustible.

Conditionnement du produit :

Pas de données disponibles.

Instructions particulières :

Étant donné la diversité des règlements, rechercher ceux qui sont applicables ou consulter les autorités compétentes avant l'élimination.

14 Transport

Transport des marchandises dangereuses

Classification des marchandises dangereuses :	Matériau non réglementé
Renseignements spéciaux :	

15 Réglementation

Classification SIMDUT : Exempt

SKU# 60-9800-3552-5

D2B

NOTA :

Ce produit a été classé en tenant compte des critères de risques énoncés dans la Loi sur les produits contrôlés et cette fiche signalétique santé-sécurité contient tous les renseignements qui y sont relatifs.

Homologation du produit :

Le produit faisant l'objet de cette FSSS ou l'ensemble de ses composants sont répertoriés dans les inventaires des produits chimiques suivants :

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

LISC - Liste intérieure des substances du Canada

CICS - Inventaire chinois des substances chimiques

EINECS - Inventaire européen des produits chimiques commercialisés

KECI - Inventaire des produits chimiques utilisés en Corée

16 Renseignements complémentaires

Raison de la réédition :

Les sections et points suivants ont été révisés ou mis à jour.
Nouvelle marque de commerce. (Obsolète)

Les renseignements de la présente fiche signalétique santé-sécurité (FSSS) étaient jugés exacts au moment de sa publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE, STATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES CONDITIONS OU GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, AUX MODALITÉS D'EXÉCUTION OU AUX USAGES DU COMMERCE. Il appartient à l'utilisateur de vérifier si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'application prévue. Compte tenu des nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application du produit 3M et comme l'utilisateur est parfois seul à connaître ces facteurs et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel que celui-ci évalue le produit 3M pour déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'application prévue.

---Fin---